



FACTURE ECHEANCIER

TAHON DYLAN
22 rue DE LA REPUBLIQUE
59490 SOMAIN

à Saint-Etienne, le 19/09/2019

Matériel : SmartPhone reconditionné - IPHONE XR

Fournisseur : IFONIE

Votre abonnement a été enregistré sous le numéro : C15651 | PROP20190911786

La souscription de votre abonnement prend effet le 01/10/2019 pour une durée de 12 mois

Sa périodicité sera mensuelle

Les prélèvements s'effectueront sur le compte :

CREDIT AGRICOL - IBAN : FR7616706050275395703575960

selon l'échéancier ci-dessous :

Un premier prélèvement correspondant à la mise à disposition du matériel du 19/09/2019 au 30/09/2019 de 10.64€HT (soit 12.77€TTC)

Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC	Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC
05/10/2019	26,59 €	5,32 €	0,00 €	31,91 €	05/04/2020	26,59 €	5,32 €	0,00 €	31,91 €
05/11/2019	26,59 €	5,32 €	0,00 €	31,91 €	05/05/2020	26,59 €	5,32 €	0,00 €	31,91 €
05/12/2019	26,59 €	5,32 €	0,00 €	31,91 €	05/06/2020	26,59 €	5,32 €	0,00 €	31,91 €
05/01/2020	26,59 €	5,32 €	0,00 €	31,91 €	05/07/2020	26,59 €	5,32 €	0,00 €	31,91 €
05/02/2020	26,59 €	5,32 €	0,00 €	31,91 €	05/08/2020	26,59 €	5,32 €	0,00 €	31,91 €
05/03/2020	26,59 €	5,32 €	0,00 €	31,91 €	05/09/2020	26,59 €	5,32 €	0,00 €	31,91 €

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. En cas de retard de paiement, une pénalité de 10€ sera appliquée. (L441-6 du code du commerce). Escompte : Néant.
Cet échéancier vaut facture. Votre droit éventuel à déduction au titre de la TVA ne prend naissance qu'au fur et à mesure du complet règlement de chaque échéance. En cas de résiliation ou de modification de contrat, le présent échéancier ainsi que votre droit à déduction se trouveront annulés à compter de la date d'effet de cette résiliation ou modification.